

# France TRAIT

Union des associations des 9 races françaises de Chevaux de Trait



# Développement d'un outil d'aide à la commercialisation

ETUDE DE FAISABILITE

D'après le rapport de stage de Noémie Boone

#### « Développement d'un outil d'aide à la commercialisation »

En 2007, France TRAIT s'est engagée dans une politique de développement de la filière du cheval de trait par son utilisation. Parallèlement au secteur hippophagique qui constitue un élément essentiel à la sauvegarde des races et à leur sélection, le secteur de l'utilisation du cheval en tant qu'animal de service, de loisir ou de compétition, ou encore comme outil thérapeutique se développe. A l'heure de la recherche de nouvelles énergies renouvelables, les utilisations modernes du cheval de trait prennent tout leur sens.

Comme dans toute production, le produit fini doit répondre parfaitement à la demande du consommateur. L'analyse de cette demande puis la mise en place d'un système de sélection des animaux est nécessaire. C'est ce que France TRAIT est actuellement en train de mettre en place, pour et avec les 9 associations nationales de races françaises de chevaux de trait. L'objectif est de mettre sur le marché de l'utilisation, quelle qu'elle soit, des animaux de qualité, qui répondent à l'attente de l'acheteur.

Cette démarche « qualité » de l'amont de la filière doit pouvoir être reconnue et clairement identifiée en aval de la filière, par les dits consommateurs. Aussi faut-il imaginer un système de reconnaissance ou de validation des étapes de production, parfaitement lisible par le futur acheteur.

De plus, élever et dresser un cheval est un travail très long, qui requière une multitude de compétences de l'éleveur. De la mise à la saillie de la jument à la vente du cheval dressé, il s'écoule entre 3 et 5 années. Après avoir soigné sa jument, fait naître le poulain, puis l'avoir élevé, éduqué, dressé et valorisé, l'éleveur doit encore remplir le rôle de commercial. Cette étape, cruciale, est la plus courte... et la plus délicate : elle doit permettre de rétribuer en partie le travail de l'éleveur.

C'est donc pour ces deux raisons que France TRAIT a souhaité apporter une aide aux éleveurs dans l'acte de commercialisation. France TRAIT a imaginé mettre au point un outil répertoriant et certifiant les acquis et performances du cheval à vendre. Ainsi l'éleveur disposera d'un outil qui attestera de la qualité de son travail, mais également d'un élément sur lequel s'appuyer lors de négociations commerciales.

Pour mettre au point un tel outil, une étude bibliographique a été menée, ainsi qu'une analyse fine du projet : pertinence de l'outil en tant que tel, forme de l'outil, condition d'emploi et validation des données.

# I. Contexte du projet

Le débouché vers la boucherie permet clairement le maintien d'une variabilité génétique indispensable à la sauvegarde et à l'amélioration de la race. (Problème particulièrement présent chez le trait poitevin mulassier, 98 produits immatriculés en 2006).

De nombreuses initiatives visent à trouver ou à retrouver des débouchés pour les chevaux de trait :

- ➤ Le débardage en forêt continue de se développer dans les zones montagneuses où le cheval de trait est plus performant qu'un engin à moteur, plus respectueux des écosystèmes fragiles. Pour une longueur de traîne inférieure à 50 m et des bois jusqu'à 0,6 m3, le cheval est plus rentable que la machine. 40 débardeurs français ont été recensés en 2005 pour environ 12 équivalents temps plein.
- Les viticulteurs en Languedoc-Roussillon, Alsace, Aquitaine, Bourgogne ou Val de Loire... ont de plus en plus recours au cheval de trait. Son utilisation améliorerait la qualité de la vigne (80 chevaux-vignerons (Trait Comtois, Mule du Poitou...) en France en 2005). Les passages répétés des tracteurs provoquent un tassement aux pieds des ceps et un étouffement de la vie microbienne, ce qui diminue l'espérance de vie des ceps. Or les meilleurs vins se font avec les plus vieux ceps.
- Entretien du territoire : dans les zones montagneuses (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche-Comté, Limousin...), les chevaux permettent un entretien des estives et assurent une animation du milieu rural.
- Technique culturale : le pâturage mixte qui consiste à associer le cheval de trait au bovin permet un équilibre de la flore. En effet, les refus du cheval sont appréciés par le bovin et vice versa.
- ➤ Certaines associations comme le CERRTA (Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale), HIPPOTESE (Association Hippomobile de Technologie et d'Expérimentation du Sud-Est), PROMMATA (Promouvoir le Machinisme Moderne Agricole à Traction Animale), FECTU (Fédération Européenne du cheval de trait pour la promotion de son Utilisation...) s'emploient aujourd'hui à démontrer que pour certaines conditions de culture (parcelles en pente, vignes, surfaces réduites...), l'utilisation de la traction animale se révèle aussi rentable que celle de tracteurs.
- ➤ L'utilisation du cheval de trait en ville comme « cheval cantonnier » par les municipalités (Trouville, Beauvais, Rambouillet, St Pierre sur Dives...) pour l'entretien des espaces verts, la collecte des déchets... ouvre de nouvelles perspectives aux chevaux de trait ; il y a déjà vingt ans que les premiers chevaux municipaux ont commencé à arpenter les villes, ouvrant la voie d'un nouveau développement durable et respectueux de l'environnement. Le cheval de trait est aussi très présent en ville pour les visites guidées et pour la surveillance des parcs (chevaux territoriaux avec un congrès chaque année).
- ➤ L'attelage de compétition illustre le fait que ces animaux peuvent aussi être des sportifs honorables... (les associations de races Cobs normands et Percherons ont conservé le segment attelage et forme le gros du contingent des chevaux de trait de compétition actuellement).
- L'attelage de loisir constitue aujourd'hui un des débouchés les plus sûrs, à tel point que de nombreux syndicats de race tendent à alléger les modèles et à relever les allures (Percheron Diligencier, Postier Breton...). Un label loisir "attelage" a été mis en place par les Haras nationaux, en Basse-Normandie les meilleurs chevaux percherons et cobs normands issus des concours d'utilisation axés sur la compétition et le loisir sont primés dans le cadre d'un label régional...) La traction pour le loisir connaît un certain

engouement avec le tourisme en roulotte (Franche-Comté, Bourgogne, Poitou Charente...).

- Le circuit SHF permet de détecter les potentialités à l'attelage de compétition chez le jeune cheval. C'est un circuit de valorisation du jeune cheval dans un objectif de commercialisation d'un cheval bien attelé.
- L'utilisation de juments de trait comme "productrice de lait". Le lait est vendu pour ses propriétés diététiques et thérapeutiques.
- > L'utilisation de juments de trait comme "porteuse d'embryons" se développe en France. La jument de trait porteuse est utilisée comme nourrice.
- L'utilisation du cheval à des fins thérapeutiques, rééducatives, d'éducation spécialisée, d'insertion sociale et professionnelle...
- ➤ Le spectacle, quant à lui, s'il ne constitue pas un débouché important en lui-même, permet par le contact avec le public et la médiatisation de ces chevaux, notamment en les présentant sous des jours inédits (troupe Jehol, les Comtois en Folies, Ferme du Cheval de Trait...).

Par l'absence de chiffres pour certains débouchés, on a constaté qu'un référentiel serait à élaborer.

# II. Les différents circuits de concours

Au préalable, pour participer aux épreuves, il est impératif de souscrire aux conditions d'inscriptions (Cf. règlements Haras Nationaux, SHF et FFE).

# 21. Epreuves d'élevage

#### 21.1 Concours de modèle et allures

Les concours de modèle et allures se présentent par un jugement des chevaux, les éleveurs présentent leurs chevaux devant un jury qui les classe en tenant compte de leur conformité au standard de la race et de la qualité de leurs allures. Les chevaux sont classés par catégorie en fonction de leur sexe et de leur âge. Il s'agit d'un classement allant du moins bon au meilleur cheval. L'éleveur reçoit un encouragement en fonction de la place du cheval dans le classement. Ils sont un bon indicateur de l'évolution des races.

#### 22. Epreuves de valorisation

Ces concours permettent aux chevaux de progresser et d'acquérir de bonnes bases d'éducation et de dressage. La participation régulière des chevaux confirme la détermination des éleveurs à s'engager dans une démarche de valorisation.

#### 22.1 <u>Labellisation loisir</u>

Le label loisir est une démarche de qualité qui correspond essentiellement à une charte de bonnes pratiques. Ce label est mis en place par les Haras nationaux :

Cette épreuve vise à mettre en valeur et à attester par le biais d'un label, des qualités dont fait

preuve un animal pour une utilisation de loisir, à l'attelage et ou monté. Les épreuves de qualification « loisir » sont basées sur des tests comportementaux et d'utilisation destinés à évaluer les réactions du cheval dans différentes conditions. Le comportement du cheval de loisir est donc le point clef qui conditionne la notation. Ces épreuves sont mises en place afin d'obtenir un cheval labellisé « loisir » qui garantit au futur acquéreur l'exercice d'une activité de loisir en toute sécurité. Seuls les chevaux labellisés à l'âge de 3, 4 et 5 ans et possédant un document d'accompagnement peuvent prétendre à obtenir un encouragement.

En Normandie, à l'issue de la finale des concours d'utilisation, un label attelage « Trait Normand » est attribué aux meilleurs chevaux Percherons et Cobs normands.

En 2005, 37 épreuves ont été organisées dans 30 départements différents. Ces épreuves sont ouvertes aux chevaux de sang comme aux chevaux de trait. 478 engagements ont été enregistrés, dont 22 de chevaux de trait. En 2006, 78 chevaux de trait ont participé, d'après les données Haras Nationaux.

Voici ce que l'on demande à un cheval destiné à la pratique d'une équitation de loisir:

• Caractère confiant, peu émotif, coopératif, allures suffisamment souples étendues et équilibrées, aspect général qui révèle une certaine solidité et un minimum d'harmonie

Ces épreuves ont pour but de permettre :

- aux éleveurs de valoriser leur production,
- aux cavaliers de se procurer une monture de qualité, certifiée de qualité « loisir »,
- aux professionnels proposant des produits équestres de faire évaluer leurs chevaux.

#### 22.2 Concours d'utilisation

Ces épreuves ont été mises au point et sont financées par les Haras Nationaux. Ces épreuves peuvent être organisées par toute organisation ou association qui dispose d'infrastructures. Ils ont pour vocation l'encouragement à l'élevage et sont réservés aux chevaux de moins de 5 ans. Ils présentent deux épreuves différentes : dressage et maniabilité ou maniabilité et traction. Ces épreuves sont destinées à évaluer l'aptitude du cheval à réaliser des travaux agricoles, des épreuves de loisir ou de compétition. A l'issue de ces concours, un classement est effectué et donne lieu à l'attribution d'encouragement. Ils sont limités à trois par an et par cheval.

En 2005, 70 concours d'utilisation ont été organisés par les Haras nationaux, soit 1656 engagements. Ils ont concerné 872 chevaux et 486 éleveurs d'après les données transmises par les Haras nationaux. Le règlement des épreuves varie selon les circonscriptions. Les règlements des Haras de Blois, Le Pin, St Lô, Aurillac, Lamballe, Cluny, Compiègne, Annecy et Rosières donnent un bon aperçu de ce qui se fait en concours d'utilisation.

Dans les 22 circonscriptions, certaines n'ont pas de concours de ce type (par exemple à Uzès). Les épreuves que l'on rencontre sont principalement la maniabilité, le dressage et la présentation, auxquelles s'ajoutent parfois des épreuves de traction, de loisir...

Face à cette diversité un début d'harmonisation se fait sentir : les Haras du Lion d'Angers, de Blois, du Pin et St Lô ont adopté le même règlement par concertation, le règlement de Lamballe s'applique à toute la région Bretagne et Loire – Atlantique.

#### 22.3 <u>Compétitions SHF</u>

Ces concours sont organisés par la Société Hippique Française, société organisatrice des épreuves jeunes chevaux, et sont réservés aux chevaux âgés de 3 à 5 ans. Ces concours présentent deux épreuves différentes : dressage et maniabilité.

Ils sont destinés à évaluer le potentiel des jeunes chevaux dans le domaine du sport et notamment en attelage, discipline dans laquelle on retrouve les chevaux de trait. Ceci afin de faciliter la sélection, la mise en valeur et la commercialisation des produits. Le niveau technique est supérieur à celui des concours d'utilisation.

Afin d'évaluer les aptitudes futures du jeune cheval, les règlements des épreuves SHF sont souvent très proches de ceux des concours FFE. Rappelons qu'il s'agit de concours d'élevage durant lesquels le cheval est noté en tenant compte de son manque d'expérience.

En 2005, la SHF a enregistré 607 engagements de chevaux de trait répartis sur 58 concours d'après les données FFE. En revanche, seulement 127 chevaux étaient concernés et 87 meneurs. Ce qui représente une participation moyenne de 4,8 concours par cheval et de 7 concours par meneur (référence : étude France TRAIT 2006 « circuit alternatif loisir »).

#### 22.4 Projet d'une épreuve de travail agricole

France Trait souhaite mettre en place une démarche valorisation à l'aptitude au travail agricole. Un règlement est actuellement entrain de s'établir.

### 23. Epreuves d'utilisation

#### 23.1 Concours FFE

Les concours d'attelage organisés par la Fédération Française d'Equitation sont purement des concours d'utilisateurs. Les juges notent la prestation de l'attelage, chevaux et meneurs. En attelage, on distribue un prix pour trois attelages partants, la répartition s'effectue de 25% à 5% de la dotation du 1er au 8ème. Un attelage correspond à un engagement. Les concours se déroulent en 3 épreuves :

- ➤ Le dressage (épreuve A)
- ➤ Le marathon (épreuve B)
- > La maniabilité (épreuve C)

771 chevaux de trait ont été engagés en épreuves FFE en 2005, et 473 meneurs dans 60 concours. On distingue ici chevaux et meneurs car les épreuves sont ouvertes aux attelages à un cheval, en paire, ou à quatre. C'est pourquoi le nombre d'engagements « chevaux » est supérieur au nombre d'engagements « meneurs ». La localisation des concours en France est plus homogène que celle des concours d'utilisation ou SHF. La participation hors berceau de race reste minoritaire.

#### 23.2 Projet d'un circuit alternatif loisir

France Trait souhaite mettre en place un circuit alternatif de loisir. Un règlement est actuellement entrain d'être constitué.

# 24. Les circuits de promotion

Tous les salons, foires, rencontres et festivals contribuent à faire connaître et à illustrer les différentes utilisations du cheval de trait dans le but d'aider la commercialisation. Ces évènements donnent l'opportunité aux neuf ANR de communiquer et aux acheteurs de s'adresser librement aux éleveurs.

Les principales manifestations sont citées en dessous, seules les quatre premières sont détaillées puisque ce sont les plus importantes et les plus fréquentes (Concours de labour et de débardage, Salon du Cheval, Salon de l'Agriculture de Paris, Les routes, Sommet de l'élevage à Cournon, 10 jours du cheval de trait en Seine-Saint-Denis ; à l'étranger : la Fiera Cavalli à Vérone, Eurocheval à Offenburg, Salon Equitana à Essen, Foire de Detmold, Salon Farma de Poznan, Foire de Libramont...)

#### Les concours de labour et de débardage

Hormis les concours organisés par la FFE, il existe d'autres concours d'utilisation. Notamment, les concours de labour et de débardage. Ils permettent d'évaluer les qualités du cheval de trait au travail. L'objectif est de développer à nouveau ces utilisations. Si le circuit de concours de labour est relativement bien structuré (concours départementaux, régionaux, finale nationale), en revanche le circuit de concours de débardage est moins bien identifié. Les concours étant ponctuels.

#### > Le salon du cheval

35ème Salon du Cheval de Paris en 2006. Grâce à l'association France Trait, depuis 2004, le salon connaît des innovations au niveau des animations des chevaux de trait. L'année 2006 a été marquée par le carrousel des herses à 36 chevaux de trait. Chaque année a lieu le grand Prix de Paris où de nombreuses équipes s'affrontent sur des épreuves variées et spectaculaires (épreuves de dressage, marathon, et traction...), la présentation des régions où l'objectif est de montrer les spécificités de chaque race et des différents terroirs à travers le choix de la voiture, de son chargement, du harnachement, des chevaux, du costume du meneur et des passagers. La quasi-totalité des chevaux représentants les races est à vendre.

#### > Le salon de l'agriculture

Le salon de l'Agriculture met à l'honneur les neuf races de chevaux de trait. L'année 2007 a été marquée par l'annonce de la nouvelle politique de développement de l'élevage du cheval de trait. De nombreuses utilisations du cheval de trait ont été représentées (travail de la terre, des vignes, loisir, compétition, tourisme...). Pour marquer le soutien de la filière hippophagique dans le travail de sélection, France TRAIT a proposé sur son stand des dégustations de viande chevaline. Chaque année est organisée le concours général agricole qui élit la championne de Paris dans chaque race, la vente des étalons... Les chevaux sélectionnés lors du grand Prix de Paris s'affrontent lors du Trophée national et international.

#### Les routes

Il s'agit d'une course d'attelage en paire. Chaque année une route est organisée. Elles sont brièvement détaillées :

Référence historique : La route du poisson consiste à livrer en moins de 24 heures le poisson ramené du port de Boulogne sur Mer à Paris par les pécheurs la veille.

L'organisation de la route du poisson est le fruit d'une coopération entre les Haras nationaux et deux associations, l'ACTIF (Association du Cheval de Trait en Ile de France) et l'AP3C (Association pour la Promotion du Cheval dans la Circonscription de Compiègne) pour promouvoir le cheval dans leur région. Cette compétition est ouverte à tous les pays d'Europe.

La Route des Vins et du Comté à Levier rassemble environ 14 équipes internationales qui s'affrontent sur de nombreuses épreuves (course, maniabilité, marathon, traction, labour, débardage, spectacle...) de haut niveau pour le plaisir de tous. Ces épreuves sont l'occasion de démontrer que le cheval de trait peut réaliser des travaux de précision avec rapidité, avec force, et avec la complicité de l'homme. C'est l'opportunité de montrer le cheval comme un exemple d'énergie renouvelable, « un acteur vivant du développement durable ».

La route de Libramont est une " course-relais " à travers l'Ardenne belge. 10 à 15 équipes de chevaux de trait, constituées chacune de 20 chevaux attelés en paire et de minimum 50 hommes se relayent de jour comme de nuit, pour parcourir au trot l'Ardenne authentique en traversant villages, campagnes et forêts.

Six pays (France, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Suisse et Luxembourg) se sont unis pour la promotion des routes et des épreuves d'utilisation du cheval de trait. Un manifeste a d'ailleurs été signé à l'occasion du Salon du Cheval 2005.

# III. Présentation du projet

#### 31. Constat

La préoccupation des temps modernes est le respect de l'environnement : moins polluant, plus respectueux des sols et plus rentable pour les petites surfaces, le cheval devient l'outil le plus moderne qui soit !

Les éleveurs produisent des chevaux, mais correspondent-ils à la demande qui devient de plus en plus exigeante? Une étude de marché va être menée par France TRAIT en collaboration avec la Fival et les Haras Nationaux pour connaître les besoins du marché. Il est capital d'identifier ce que recherche les acheteurs pour que les éleveurs produisent des chevaux qui se vendent. Cette identification est importante puisqu'elle annonce les lignes directrices de la sélection, c'est-à-dire sélectionner en utilisant les meilleurs individus comme reproducteurs.

De nouveaux débouchés visent à redonner au cheval de trait sa vocation de cheval de service. Aujourd'hui, on associe le cheval de trait à un outil moderne au service de la société. On s'oriente vers une production de chevaux de loisir, de sport et de travail rural et urbain. Les éleveurs sont donc contraints d'orienter leur élevage afin de produire des animaux aptes à répondre à une demande identifiée.

Comment inciter les éleveurs à produire des chevaux au plus proche de la demande du marché ? Les ANR doivent jouer leur rôle pour mobiliser les éleveurs et leur faire prendre conscience de l'existence des nouveaux débouchés pour les chevaux de trait.

De plus en plus, on constate que les acheteurs recherchent des chevaux de qualité, labellisés à l'utilisation. Aujourd'hui, l'affectif tient une grande place dans l'élevage. Les éleveurs apprécient ce nouveau débouché en tant que cheval de loisir et ou de compétition. C'est pourquoi, il est important de favoriser :

- d'une part, le développement de la sélection des reproducteurs dans un objectif loisir ou compétition en recherchant des modèles adaptés (pas trop lourd) et des allures souples et énergiques. Ce travail de sélection ne pouvant se faire sans le soutien de la filière hippophagique. Il semble toutefois important de rappeler que le marché de la viande ne repose pas que sur cette production.
- d'autre part, le développement des activités permettant une véritable éducation du cheval dans le même sens.

Pour que l'éleveur évolue dans sa démarche de sélection et de valorisation, il convient de trouver les moyens pour encourager la commercialisation des chevaux de trait à l'utilisation. Une solution : valoriser et certifier les acquis du cheval, c'est ce que nous verrons ci-après.

Pour ce projet, les ANR interviennent dans la mission de sélection, France Trait dans le développement du débouché « utilisation » et à la charnière « commercialisation ».

#### 32. Objectifs du projet

Ce projet vise à répondre à la problématique soulevée ci-dessus. Il s'agit d'établir un outil qui valorise les acquis du cheval de sa naissance jusqu'à sa commercialisation. Cet outil, sous forme de document, doit servir à certifier le parcours du cheval. De cette manière, en cas de contestation par rapport à un cheval, l'éleveur aurait recours à ce document attestant des résultats du cheval.

La démarche consiste à récapituler sur une « fiche carrière » l'intégralité des résultats du cheval que ce soit en épreuves d'élevage ou relatives à son aptitude à l'utilisation (épreuves HN, SHF, FFE, labellisation loisir...). Il est intéressant de recenser les participations aux

épreuves suivantes : labour, débardage, Salon du cheval, SIA (Trophée National et International)... Cela certifie que le cheval a participé à la promotion de sa race.

La création d'une base de données nationale "chevaux de trait" est envisagée afin de faciliter la réalisation des fiches carrières. Il suffirait de rapatrier sur cette base de données toutes les informations disponibles sur les chevaux à vendre.

De cette manière, on propose un outil officiel qui facilite la lisibilité et la transparence de la transaction et donne la possibilité aux éleveurs d'augmenter le prix de vente des chevaux et ainsi d'obtenir une meilleure rentabilité de l'élevage du cheval de trait en France.

France Trait souhaite étudier la faisabilité d'un tel outil d'aide à la commercialisation. Pour atteindre cet objectif, quatre axes de travail paraissent indispensables à analyser et à approfondir pour le lancement et la viabilité de l'outil :

- Acteurs
- Aspects techniques
- Outil développé
- Communication

# IV. L'étude de faisabilité

#### A. Actions mises en œuvre

# A1. Le Diagramme d'Ishikawa

Pour rédiger le cahier des charges, un diagramme d'Ishikawa est réalisé (Cf. annexe 1). Il présente les grands axes principaux sur lesquels je me suis appuyée pour réaliser ce projet. Pour chaque axe défini, les nécessités pour un fonctionnement optimal sont mises en évidence.

#### A2. Le cahier des charges

Le cahier des charges ci-dessous détermine les règles qui permettraient un fonctionnement optimal du projet. Ce cahier des charges constitue un outil de travail pour mettre en place la base de données nationale et la fiche carrière.

Le fonctionnement général de cette démarche de valorisation comprend quatre axes :

- Acteurs
- Aspects techniques
- Outil développé
- Communication

L'axe « acteurs » détermine le rôle et les actions de France Trait, des associations nationales de races (ANR) et des propriétaires de chevaux.

L'axe « données à centraliser » détermine les données et les résultats de concours à prendre en compte pour mettre en place la base de données nationale et la fiche carrière.

L'axe « outils techniques » caractérise la base de données nationale France Trait, la fiche carrière, le site internet et la phase de test.

L'axe « communication » regroupe les discussions avec les ANR quant à l'évolution du projet et les rencontres avec les organismes de compétition.

#### A2.1 Les acteurs

#### • France Trait

La position de France Trait est d'être à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet. France Trait propose à ses adhérents, un outil qui permet de valoriser les chevaux de trait.

Bien évidemment, le projet de créer « un outil de valorisation » pose le problème de la tenue des fichiers des chevaux de trait. La décision concernant la création et la tenue des fichiers appartient au conseil d'administration de France Trait. Au vu des perspectives du projet, le conseil d'administration décidera d'appliquer ou non.

La conception d'une fiche carrière est du ressort de France Trait. L'idée est de rendre consultable la fiche à la fois sur le site des 9 ANR et sur le site de France Trait au niveau de la liste des « chevaux à vendre.

Parmi les neuf ANR, certaines ont des petits effectifs de chevaux. De ce fait, il est parfois difficile financièrement de créer un bureau et d'embaucher un permanent. Autant dire qu'une minorité dispose de moyens suffisants pour développer davantage d'actions de promotion de leur race. Ceci explique la mise en place et la gestion de la fiche carrière par France Trait. Il est important de rappeler que France Trait n'a nullement l'intention de prendre la place de ses ANR mais simplement d'apporter son aide lorsque cela semble nécessaire.

#### • Les neuf associations nationales de races

Les ANR sont les intermédiaires entre la fédération et les utilisateurs. Leurs rôles sont les suivants :

- Maîtrise de la diffusion : les ANR mettent à disposition les informations concernant leurs chevaux
- explication et justification des intérêts de l'outil développé : les associations doivent informer leurs adhérents du projet
- répondre aux interrogations des propriétaires par rapport à la fiche carrière

# • Les propriétaires

Les propriétaires sont à la fois ou indépendamment les naisseurs, éleveurs, entraîneurs et détenteurs de l'équidé. Les propriétaires passent beaucoup de temps auprès de leurs chevaux pour qu'ils apprennent et assimilent le travail qui leur est demandé. Pour faire participer les chevaux aux épreuves d'élevage, de valorisation et d'utilisation, les propriétaires doivent respecter un ensemble de conditions qui justifient coûts et temps passé.

Leur objectif est de vendre leurs produits à un prix rémunérateur. Lors des négociations commerciales, le propriétaire muni de la fiche carrière de son cheval est en mesure de fournir une garantie. Le propriétaire certifie les résultats obtenus en concours et peut ainsi argumenter sur les qualités du cheval. La fiche carrière est l'outil intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur.

#### A2.2 Aspects techniques

#### • Base de données nationale France Trait

Pour concrétiser le projet, la solution est de créer une base de données nationale des chevaux de trait présentés en épreuves (utilisation HN / SHF / FFE) depuis l'année n et remonter cinq ans en arrière.

La base de données devra être conçue pour répertorier l'intégralité des résultats de tous les concours de l'ensemble des chevaux.

Les chevaux devront être initialisés dans cette base de données par extraction ciblée du fichier SIRE : les informations a recueillir sont : nom, race, sexe, date de naissance, naisseur, résultats en concours de modèle et allures, concours d'utilisation et loisir.

Un second logiciel d'extraction de données devra aller chercher les participations du cheval et ses classements en concours SHF. Un troisième pour les concours FFE.

La base de données sera confidentielle, elle sera consultable par la fédération et les ANR disposant d'un espace privé avec un login et un code d'accès via un réseau interne. Les mises à jour devront se faire automatiquement.

Cette base de données sera mise en forme suivant le modèle de celle des trois organismes (HN, SHF, FFE).

Elle pourra être, au choix:

- une commande de France Trait à une entreprise spécialisée en développement informatique qui proposera, sur cahier des charges, un outil clé en main moyennant un prix à négocier.
- un travail réalisé par du personnel France Trait spécialement embauché à cet effet (stagiaire, CDD...). En 3 mois, un stagiaire qualifié en informatique est capable de mettre ce projet en place, la personne embauchée devra présenter des compétences en ce qui concerne les logiciels d'extraction de données. Les frais demeurent assez limités.

#### Données à centraliser

Toutes les données centralisées devront être sauvegardées, celles des chevaux à vendre seront utilisées dans le cadre du projet, les autres seront en attente.

#### Fichier SIRE (Système d'Identification Relatif aux Equidés)

Pour rapatrier les données des chevaux de trait sur la base de données nationale, une extraction du SIRE est nécessaire.

A partir des données rapatriées, voici celles que l'on devra transcrire sur la fiche carrière :

- informations générales : nom, race, sexe, date de naissance, nom et secteur d'élevage du naisseur
- concours de modèle et allures : année, lieu, échelle (local, régional, national), niveau (étalon, pouliche, jument suitée ou non suitée), note du classement général
- concours d'utilisation : année, lieu, échelle, note de dressage, maniabilité, traction, présentation, comportement, loisir, prime.
- concours loisir : année, lieu, titre, prime

#### Base de données SHF et FFE :

Une extraction à partir de la base de données SHF et FFE est également nécessaire pour récupérer les données des chevaux de trait.

A partir des données obtenues suite à l'extraction, ci-après les données SHF qui devront être transcrites sur la fiche carrière :

- année et lieu du concours
- niveau de l'épreuve (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année)

- note de dressage
- note de maniabilité
- prime
- titre

#### Données FFE à inscrire sur la fiche carrière :

- année et lieu du concours
- note de dressage
- note de maniabilité
- note de marathon
- prime

# > Autres épreuves :

Il est possible de compléter manuellement la base de données nationale en y incluant les participations à d'autres formes de compétition. Pour les compétitions citées en dessous, on inscrit sur la fiche l'année, le lieu, le niveau et les notes du classement.

- Grand Prix de Paris du cheval de trait (salon du cheval)
- Trophée National et International (salon de l'agriculture)
- finale nationale de labour FNC
- championnat de débardage
- Routes Européennes
- futurs circuits de France Trait

#### • Site Internet

La fédération pourra faire appel à la société informatique « Equidéclic » pour mettre la fiche carrière sur le site des races et de la fédération.

Il existe sur le site des ANR une liste de chevaux à vendre, à partir de celle-ci les informations peuvent remonter sur le site de France Trait par des flux RSS (logiciel informatique). Cette mutualisation est l'opportunité de favoriser les ventes.

Pour l'instant, les associations de races Trait Comtois, Breton, Percheron et Ardennais ont inscrit leurs chevaux sur la liste France Trait. L'idéal est que tous les chevaux qui sont à vendre soient inscrits sur cette liste. Cette étape est en cours de réalisation.

#### A2.3 Outil développé

# Fiche carrière

Les données d'identité constitueront l'en-tête de la fiche et les données de certification et de validation caractériseront le pied de page.

- ☞ Les données de l'en-tête :
  - logo de France Trait et de l'association concernée
  - nom, race, sexe, date de naissance du cheval
  - nom et région du naisseur
- Les données du pied de page :

- date d'édition de la fiche
- signature du président de France Trait
- tampon de la fédération

#### Le contenu

L'intérêt de la fiche carrière n'est pas de constituer un catalogue des résultats mais de proposer un outil d'aide à la commercialisation. C'est pourquoi, il est nécessaire de définir un document qui soit synthétique, résumant les meilleurs titres et classements du cheval.

Sur la fiche, figureront les résultats des concours de modèle et allures, d'utilisation HN, des épreuves SHF, FFE, loisir à différentes échelles selon les régions (local, départemental, régional, national). Pour ce qui est des concours d'utilisation HN, on peut trouver selon les régions des épreuves de dressage, maniabilité, traction, présentation, comportement ou loisir. En analysant le règlement, on s'aperçoit qu'il y a au plus quatre épreuves par concours donc quatre cases à prévoir sur la fiche.

Pour les autres épreuves comme le débardage, le labour, les routes, les trophées... la participation étant faible, on peut inscrir seulement la note du classement général. Le nombre de données devra être ajusté après une première phase de test.

A partir des données centralisées sur la base de données nationale, voici ce qu'il faudra sélectionner pour établir la fiche carrière :

- Année
- Lieu
- Echelle / classe / niveau
- note de dressage
- note de maniabilité
- note de marathon
- note globale
- classement
- Titre / Prime

# Conception

Ce document est nommé « fiche carrière », d'une part parce qu'il est de petit format et d'autre part parce qu'il synthétise les meilleurs résultats du cheval.

Il est envisagé d'éditer une fiche par année selon le nombre de résultats obtenus. Le format défini est de  $210 \times 140$ . Dans ce format, elle sera pratique d'utilisation et se range facilement en s'insérant à la fin du livret d'accompagnement ou de sport sous la page plastique et évite ainsi d'être égarée. Bien évidemment, les fiches seront imprimées par les consultants sur Internet le plus souvent, dans un format A4. Dans ce cas, elle pourra être pliée en deux ou découpée.

Sur chaque fiche, figura en haut à droite le logo de France Trait et en haut à gauche celui de la race concernée au dimension de 2.5 x 2.5. La fiche sera conçue sur fond clair (blanc ou écru), le fond de l'en-tête sera bleu clair et l'ensemble est écrit en « verdana, bleu marine » ce qui correspond à la charte graphique de France TRAIT.

Pour permettre de lire très rapidement les résultats qui nous intéressent, cette fiche sera présentée sous forme de tableau à double entrée. Verticalement, on mentionnera les types de concours et horizontalement on indiquera les libellés des données et des résultats. Le nombre de colonnes et de lignes sera modulable en fonction du contenu. Pour les chevaux qui obtiendront beaucoup de résultats dans une année, les résultats seront comptabilisés sur deux fiches. Le nombre de colonnes et de lignes sera ajustable après une première phase de test (Cf. annexe 2).

#### Modalités

La saisie des résultats devra être automatisée. Un moteur de recherche transférera de la base de données nationale à la fiche carrière les résultats du cheval. Dès lors que le nom du cheval sera enregistré dans la liste des chevaux à vendre sur les sites (races et fédération), un moteur de recherche fera remonter sa fiche.

Il convient de fixer une limite de classement en dessous de laquelle les notes du cheval ne sont plus rapatriées sur la fiche carrière. Pour rester dans la même logique des compétitions SHF et FFE, on établira la fiche que lorsque les résultats du cheval se situent dans le premier tiers gagnant et ceci pour toutes les épreuves.

Si le cheval obtient uniquement des résultats en concours d'utilisation Hn, seuls ces derniers seront inscrits sur la fiche. De même qu'en fonction des épreuves (dressage, traction, comportement...), les libellés des données changeront automatiquement. Les lignes et les colonnes vides seront masquées.

Les fiches carrières seront mises à jour automatiquement. Naturellement, les fiches carrières seront imprimables sur Internet. Elles seront enregistrées dans un format PDF interdisant toute modification.

Toutes les fiches mises en ligne seront certifiées par le président de France Trait. La date, la signature et le tampon de la fédération figureront en bas de la fiche. De cette manière, France Trait délivrera un document officiel. Cette technique évitera à France Trait de passer beaucoup de temps à l'édition et l'envoi des fiches.

On ajoutera un lien au niveau de la liste des chevaux à vendre de manière à relier la fiche carrière. Ensuite on sélectionnera l'année souhaitée pour consulter la fiche. De cette façon, on accèdera à l'intégralité des informations concernant le cheval à vendre.

Il est possible d'ajouter un lien supplémentaire qui renvoie à la fiche de synthèse éditée par les Haras nationaux qui renseigne de façon plus précise sur la généalogie et les apparentés du cheval. Une demande d'autorisation est au préalable nécessaire.

#### Testage

Lorsque le projet sera réalisé, les ANR pourront interroger leurs adhérents lors des concours pour prendre en compte leur point de vue sur la conception de la fiche carrière. Les décisions concernant les modifications se prendront en conseil d'administration.

#### A2.4 La communication

#### Discussion avec les neuf ANR

Lors du conseil d'administration (CA) en septembre 2006, un accord commun a été décidé entre les membres sur la retenue du projet. Les membres du conseil qui ne sont autres que les représentants des neuf ANR ont été informés de la démarche du projet lors du conseil d'administration de France Trait les 3 et 4 avril dernier. (annexe 3 : compte rendu du CA). Suite à la présentation, à tour de rôle, les races ont soumis leur point de vue. Par les remarques suggérées, la ligne directrice du projet s'est peu à peu affinée.

#### Rencontre avec les organismes : HN, SHF, FFE

Pour constituer les fiches carrières, nous avons besoin des informations enregistrées dans la base de données des organismes ci-dessus.

Toutes les données SHF et FFE sont publiques, elles sont accessibles sans autorisation auprès des différents détenteurs de l'information, il semble toutefois opportun d'obtenir leur accord pour aller les chercher de façon systématique. France Trait devra adresser une demande d'autorisation à la SHF et la FFE pour accéder et utiliser leur base de données.

Pour ce qui est du fichier SIRE, il convient de créer un partenariat avec les Haras nationaux pour accéder à leurs données et mettre en ligne les fiches de synthèse des chevaux correspondants.

# Propriétaires

Il convient d'informer les propriétaires quant à la mise en ligne des résultats obtenus par leurs chevaux aux différentes épreuves. Cette mission est du ressort des ANR. Elles devront avertir les propriétaires de la même manière qu'elles les ont informé de la création de la liste des chevaux à vendre sur leur site et celui de France Trait. Il semble logique que si les propriétaires inscrivent leurs chevaux sur la liste des chevaux à vendre, ils approuvent l'accès en ligne de la fiche carrière.

# **B. Problèmes soulevés :**

- 1 Les règlements des épreuves d'utilisation HN ne sont pas identiques : le règlement d'un concours d'utilisation en région nord n'est pas le même qu'en région centre.
- 2 La mise en forme de la fiche : son petit format occasionne un risque de perte du fait qu'elle est volante.
- 3 Il s'agit d'une démarche volontaire des propriétaires, seront-ils nombreux à s'y intéresser?
- 4 Centralisation des données : Gérer une base de données nécessite du travail, y a t-il réellement un intérêt à la faire en doublon avec le SIRE, avec tous les risques d'erreur que cela comporte ?
- 5 Les ressources de la fédération étant limitées, la mise en place de la base de données peut poser quelques problèmes
- 6 Il est possible de protéger l'appellation de fiche carrière

#### C. Propositions:

- 1 La bibliographie a mis en évidence la disparité des concours. Une harmonisation est en train de se mettre en place.
- 2 Il est possible de rattacher la fiche carrière à un document déjà existant :
  - document d'accompagnement : C'est le document traditionnel qui est fourni aux éleveurs gratuitement. Il présente d'un coté la carte d'immatriculation, le certificat d'origine, l'identification et le signalement. De l'autre coté figure le feuillet des vaccinations, les instructions générales et le certificat de vente. Il suffirait de prévoir deux pages en plus pour introduire le tableau récapitulatif de carrière entre le signalement et le feuillet des vaccinations. Dans ce cas, on ne considère plus une fiche par année mais une à deux fiches recensant les principaux titres et classements. De cette manière en un seul livret, on obtiendrait toutes les informations relatives au cheval.

- livret de sport : Le livret de sport permet aux chevaux de participer aux compétitions SHF et FFE et de circuler librement en France et à l'étranger. A la différence du livret d'accompagnement, il comporte en plus le signalement graphique et des feuillets supplémentaires de vaccinations, de traitements... Il est possible d'introduire une à deux pages supplémentaires après le signalement graphique de façon à insérer la fiche carrière. L'inconvénient est tous les propriétaires ne le possèdent pas étant donné son coût (18€).
- fiche de synthèse : elle est établie par les Haras nationaux et récapitule les informations concernant la généalogie et la production des ascendants, collatéraux et descendants. Il est concevable d'associer la fiche carrière à la fiche de synthèse, de cette manière on forme un livret à deux pages.

La décision de concevoir une fiche carrière indépendante ou dépendante d'un livret est du ressort de France Trait et de ses adhérentes. Lors du prochain conseil d'administration, il est prévu d'exposer aux ANR différentes solutions en appuyant sur les points forts et les points faibles de chacune d'elles.

3 Politiquement, il semble difficile de considérer le SIRE comme unique matrice de données, d'autant plus qu'il n'est pas prévu pour rentrer les données des épreuves SHF et FFE. Le SIRE prend en compte tous les chevaux sans aucune distinction alors que la base de données nationale enregistra dans le cas de ce projet les chevaux qui participent à des concours.

Ce projet est élaboré dans une démarche de valorisation des résultats, il est logique que seuls les chevaux qui sont utilisés en fassent partie, ce sont les premiers concernés. Lorsqu'un cheval de trait participe pour la première fois à un quelconque concours et qu'il réalise des résultats, il est aussitôt enregistré à la base de données nationale.

Cette base de données nationale pourrait ouvrir la voie à d'autres applications (rapatriement des chevaux destinés à l'abattage, au loisir...). Par la réalisation de ce projet, c'est l'occasion pour France Trait de créer une base de données complète des chevaux de trait.

- 4 Vu le nombre de dossiers à traiter et à financer, il semble plus judicieux à France Trait de faire appel à un stagiaire qualifié en informatique en ce qui concerne la mise en place de la base de données.
- 7 Lors d'un conseil d'administration, il peut être décidé de protéger le concept de « fiche carrière ». Une extension à l'ensemble de la filière est toutefois envisageable. Une précision sera apportée sur le fait que l'idée vient de la fédération.

# Conclusion

La demande de France Trait était d'étudier le développement d'un outil d'aide à la commercialisation des chevaux de trait. L'objectif de cet outil était de recenser les résultats obtenus par le cheval au cours de sa carrière afin de le mettre en valeur lors de négociations.

Dans un premier temps, l'analyse à consister en l'étude des données à centraliser et des moyens à disposer pour les regrouper. Dans un deuxième temps, l'étude a porté sur la conception de l'outil. L'analyse et la réflexion ont permis de mettre en évidence les atouts et les contraintes du projet.

Le projet, en aval de la filière, se situe au stade de la commercialisation, il s'agit d'un outil permettant la validation des résultats du cheval en concours. Le système de « fiche carrière » permettrait une lisibilité et une transparence du niveau du cheval favorisant les négociations commerciales.

Par contre, la complexité et l'absence d'harmonisation des circuits de concours révèlent une complexité au niveau de la centralisation des données rendant compliqué l'établissement des fiches carrières. Pour l'instant, il n'est donc pas possible d'uniformiser cet outil à l'ensemble des régions.

La perspective à long terme est de pouvoir accroître le prix de vente d'un cheval certifié apte à l'utilisation et d'obtenir une meilleure rentabilité de l'élevage du cheval de trait en France.

### **Bibliographie**

PIACENTINO, Jean. <u>Bien connaître les chevaux de trait</u> (3° édition). Paris : édition de Vecchi, 1997.

Les Haras nationaux. Rapport d'activité: Point d'étape du contrat d'objectifs 2004-2008, 2005.

Les Haras nationaux \_ Direction des connaissances. <u>Annuaire Ecus 2006 : Tableau économique, statistique et graphique du cheval en France</u>, 2005.

Les Haras nationaux\_ Formations, recherche, diffusion des connaissances. <u>Fiches techniques</u> : Acteurs de la filière, Economie, Réglementation. 2006 – 2007.

Durand, François – Les douze travaux d'Hercule – <u>Attelage magazine</u>, septembre/octobre 2006, n° 46, p 16 à p 30

Toussenel, Laure – La relève..., des chevaux de trait et poneys! – <u>Attelage magazine</u>, décémbre 2006/janvier 2007, n° 47, P50 à p 56

Durand, François – De la dynamite dans un Trait! – <u>Attelage magazine</u>, février/mars 2007, n° 48, p 42 à p 44.

Actualité – <u>Sabots, Traditions et animaux du terroir</u> – février/mars 2006, n° 11, p 8 à p 11 ; Wantz, Daniel – salon du cheval et après! - p 52 à p 53

Bras, Pascal – La ville au naturel – <u>Sabots</u> – juillet/août 2006, n° 13, p 40 à p 41

Durand, François – En Anjou, le temps des vendanges – <u>Sabots</u> – novembre/ décembre 2006, n° 15, p 12 à p 14 ; Chollat-Namy, Solange – Une initiative à suivre…p 39 ; Conseil général 93 – Des acteurs sur le territoire – p 54 à p 55

Guinot, Patricia ; Simon, Daniel – Le cheval dans la ville : un fait « moderne » -  $\underline{sabots}$  – Janvier/février 2007, n° 16, p 42 à p 43

Lucquiaud, Charlotte – Ici, la traction animale se vit au quotidien – <u>Sabots</u>, – mars/ avril 2007, n° 17, p 38 à p 40 et p 44 à p 47.

www.haras-nationaux.fr; www.ffe.com; www.shfonline.com; www.fnc.fnsea.fr;

www.unic.chevalunic.fr; www.interbev.fr; www.fival.info;

www.traitsdegenie.com; www.icheval.fr

www.france-trait.fr; www.cheval-ardennais.fr; www.traitauxois.fr; www.cheval-breton.fr; www.cobnormand.com; www.percheron-france.org; www.chevalcomtois.com; www.racesmulassieresdupoitou.com; www.le-cheval-trait-du-nord.fr



& Les



